

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAN DON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef

QUEBEC, 14 JANVIER 1887



MADAME MASSON

RECEVRA

SAMEDI LE 15 JANVIER

de 4 à 6 heures p. m.

Par Ordre

H. C. SHEPPARD,

CAPT. A. D. C.

Les elections federales

En dépit de tout le mystère dont les intéressés entourent cette question, nous ne pouvons affirmer avec assurance qu'il n'y a plus aucune indécision à entretenir à cet égard.

Après avoir comparé avec soin toutes les déclarations plus ou moins énigmatiques des journaux ministériels, après les avoir lus entre les lignes, nous en sommes venus à la conclusion que la dissolution du Parlement est un fait accompli, que les brefs d'élection ont été émanés en secret, et que la date est fixée au 8 février pour la nomination des candidats et au 15 pour le scrutin.

Les ministériels ont, à l'heure qu'il est, reçu instruction de commencer leurs préparatifs avec toute l'activité possible.

Nous nous croyons donc justifiables d'adresser à nos amis de partout une suprême exhortation. A l'œuvre dans tous les comtés! Il n'y a plus un instant à perdre.

Les chefs nationaux dans les divers comtés du district de Québec sont invités à pousser activement leurs préparatifs pour la lutte.

Un conseil en passant: ils devraient se donner rendez vous à Québec le 26 courant, à l'occasion de l'arrivée de la députation nationale. Ce serait pour eux une excellente occasion de se rencontrer avec les sommités du parti pour s'entendre sur l'organisation de la campagne.

Administration generale des affaires de la Province

XII

LE PACIFIQUE

Quels avantages en retirent ceux qui payent pour le Pacifique dans la province de Québec?

C'est décidé: toute la partie de la province de Québec située à l'Est de Montréal, c'est-à-dire les quatre cinquièmes environ, ne retireront absolument aucun bénéfice quelconque de la construction de cette grande voie ferrée. Ce n'est pourtant pas là ce qu'on nous avait promis. Lorsqu'il s'agissait de faire voter les millions qu'on a ensevelis dans les ravins de la Colombie Britannique et qu'on a littéralement jetés "par pelletées" dans le Nord-Ouest; lorsqu'il s'agissait de faire consentir la population de Québec à se saigner pour la colonisation du Nord-Ouest, puisqu'elle ne pouvait rien faire pour la colonisation dans notre propre province;

lorsqu'on demandait à cette population surtaxée et que décime l'émigration aux Etats-Unis d'augmenter les charges du pays pour la construction du Pacifique, on faisait les promesses suivantes:

1o Le terminus du Pacifique à Québec;

2o Le commerce de l'Ouest des Etats-Unis et du Nord-Ouest du Canada;

3o Un débouché dans le Nord-Ouest pour les produits manufacturés des provinces de l'Est.

Il suffit d'énoncer cette dernière promesse pour en démontrer toute l'inaanité.

On ne peut s'empêcher de rire au jourd'hui en pensant aux grands projets que faisaient alors Sir Charles Tupper et Sir John.

Le peuple du Canada constate avec amertume aujourd'hui que les autres promesses sont également illusoire.

On a prétendu, il est vrai, en faisant passer le Q. M. O. & O. aux mains de la compagnie du Pacifique, que l'on ferait de Québec un terminus de ce chemin de fer. Mais le Q. M. O. & O. est une ligne locale comme on le voit et tout le monde voit aujourd'hui que cette transaction n'est qu'un leurre, un trompe-l'œil pour bernier le peuple de Québec.

Voici ce qu'il aurait fallu pour faire de Québec le terminus d'été du Pacifique, comme la promesse formelle nous en avait été faite: il aurait fallu construire un pont entre Québec et Lévis, puis une ligne directe avec les ports de mer de l'Atlantique.

Il aurait fallu, autrement dit, que la ligne principale, devant relier Montréal à un port de mer quelconque dans les provinces maritimes, passât par Québec au lieu de passer par Sherbrooke et par l'International qui est la propriété du ministre des chemins de fer.

Il serait ridicule de penser à faire de Québec un terminus d'été pour le transport des grains, si l'on n'établissait des communications avec l'Atlantique par chemin de fer pendant la saison d'hiver. Il n'y a pas de commerçants, en effet, qui se résigneraient à laisser leurs cargaisons de grains emprisonnées pendant six longs mois dans les élevateurs et sans issues possibles.

C'est décidé aujourd'hui que cette ligne traversera le fleuve devant Montréal, sur un pont construit à Lachine, pour se diriger de là vers Sherbrooke et se rendre ensuite aux provinces maritimes en passant par l'Etat du Maine.

On s'explique difficilement pourquoi le gouvernement en est arrivé à cette détermination contre le vœu bien exprimé de la masse des intéressés, surtout lorsqu'il a été parfaitement prouvé par des discours prononcés par MM. Laurier et Langelier (le 10 juillet 1885, devant la Chambre des Communes) que la ligne par Québec aurait été plus courte et plus avantageuse sous tous les rapports.

A la session de 1884, le parti libéral avait obtenu du gouvernement que la ligne ne fût pas localisée avant que des explorations suffisantes fussent faites pour satisfaire le public sur la ligne la plus courte à adopter entre Montréal et les ports de mer des provinces maritimes.

Il a été parfaitement prouvé en chambre que seule l'exploration par Sherbrooke a été faite et même avec l'intention évidente de faire un rapport des plus favorables afin de lui donner toutes chances de succès.

Le rapport de M. Shrieber, en effet, est plus un plaidoyer en faveur de cette ligne qu'un exposé correct des

faits. La ligne par Québec n'a pas reçu une attention suffisante. Il est clair que ce n'est que pour tromper le public que le gouvernement s'est décidé à faire, dans cette direction, un semblant d'exploration.

Il en a été assez fait pourtant pour établir clairement que le choix de cette dernière ligne aurait été beaucoup plus dans les intérêts du pays que le choix de la ligne par Sherbrooke.

M. Laurier a cité devant la chambre, (page 3354 du Hansard) un extrait du rapport de M. Light, un des ingénieurs du gouvernement au sujet de cette ligne; ce rapport est daté du 26 mars 1885:

"Monsieur,

"Dans mon rapport des explorations en date du 23 courant, j'ai appelé incidemment l'attention sur une ligne désignée sous le nom de "ligne de combinaison," pour relier Montréal aux provinces maritimes. Je suis convaincu que si cette ligne était construite et qu'un pont fût jeté sur le Saint-Laurent à Québec, elle répondrait remarquablement au besoin du trafic de Montréal, Québec, Saint-André, Saint-Jean, Saint-Etienne, Frédéricton, Halifax, et des ports situés plus à l'est, mettant toutes ces localités sur un pied d'égalité.

Cette ligne de combinaison s'étendrait de Canterbury, N.-B., au lac Chesuncook, dans l'Etat du Maine, et du lac Chesuncook, par les vallées des rivières Famine et Etehemine, à la jonction de la Chaudière, en face de Québec, et de là par le pont et le chemin de fer du Nord, à Montréal.

A Canterbury, cette ligne de combinaison se raccorderait au réseau des chemins de fer des provinces maritimes.

Partant de la jonction de la Chaudière, la ligne traverserait les vallées des rivières Etehemine et Famine, à la hauteur des terres, près du village de Saint-Justin.

Le point le plus élevé est de 950 pieds au dessus du point de départ, à la jonction de la Chaudière, soit 509 pieds de moins que le point le plus élevé de la ligne que j'ai explorée via la rivière du Sud. De Saint-Justin, la ligne s'étendrait vers le sud-est et passerait presque directement dans le voisinage de la tête du lac Chesuncook, où elle se raccorderait à la ligne explorée l'été dernier par M. Vernon Smith, I. C., entre ce lac et Canterbury.

Le pays, à partir de la jonction de la Chaudière jusqu'au lac Chesuncook, et, me dit-on, depuis le lac Chesuncook jusqu'à Canterbury, est tellement bas qu'il paraîtrait être la route droite naturelle pour un chemin de fer entre la province de Québec et les provinces maritimes, et le canal naturel par lequel la nature a voulu que le trafic de ces provinces s'écoulât.

Un peu plus loin il dit:

"Le prolongement est de la ligne de combinaison depuis Canterbury jusqu'à Harvey donnerait à Saint-Jean une bonne communication, tandis qu'un autre prolongement depuis Canterbury, le long de la rive droite de la rivière Saint-Jean, continuerait cette ligne à rampes faciles jusqu'à Frédéricton, endroit où un pont serait construit sur la rivière Saint-Jean, et la ligne continuée, et à la tête du Grand Lac, traversant un pays bas presque sur tout son parcours, jusqu'à Salisbury, où elle traverserait l'Intercolonial.

Cette ligne aurait un effet marqué sur le commerce avec les provinces maritimes, et compenserait dans une grande mesure l'augmentation de la longueur jusqu'à leurs ports, comparés à Portland, Boston et New York, (voir l'abrégé des distances depuis Callendar jusqu'à Saint-Jean, Halifax, et Chesuncook, an. 6.) Cette ligne épargnerait 150 milles de chemin de fer jusqu'à Halifax, et pres que le double de cette distance jusqu'à Saint-Jean, et elle devrait être construite entièrement avec des rails et des ponts assez forts pour porter les locomotives à *con o latio*. (maintenant si en usage en Pensylvanie),

capables de trainer une charge ronde de 800 à 1,000 tonnes sur ces rampes, soit près du double de ce que l'on pourrait trainer sur le chemin de fer Intercolonial, avec la même force motrice, et à un coût un peu plus élevé par mille.

Les chemins de fer s'étendant de la province de Québec aux ports de Boston et Portland, bien que plus courts en apparence, ont à monter les terres les plus élevées de la hauteur des terres qui forment la frontière, et en conséquence leurs sommets sont beaucoup plus élevés et leurs rampes plus raides. Le chemin de fer d'Orleansburg et Portland passe sur un des sommets des Montagnes Blanches, à 1,890 pieds au dessus du niveau de la mer, avec des rampes d'un maximum de 116 pieds au mille et des courbes d'un minimum de 9 degrés (633 pieds de rayon)."

Il continue:

"La ligne traverserait directement les vastes régions houillères qui se trouvent à la tête du Grand Lac, Nouveau Brunswick (mentionnées dans les rapports géologiques), dont un seul filon est supposé contenir 100,000,000 de tonnes de charbon, si près de la surface de la terre qu'il n'est pas nécessaire de le miner. Ce minéral, qui est aujourd'hui presque exclu du commerce, dans cette région isolée, pourrait être transporté comme fret de retour, ce qui assurerait aux trains de la charge à l'aller et au retour, et le charbon bitumineux, que l'on dit être excellent pour la forge et pour d'autres usages, pourrait être livré à Québec à Montréal et à Ottawa, moyennant \$3, \$3.86 et \$4.35 la tonne."

Nul doute que, d'après le rapport de M. Light, la ligne "de combinaison" aurait été bien plus avantageuse que la ligne de Sherbrooke, sauf les distances, qui ne sont pas mentionnées dans ce rapport. A propos des distances, je fais l'extrait suivant du discours de M. Laurier (10 juillet 1885, p. 3356 Hansard):

"Maintenant quelles sont les distances? La distance depuis la jonction de Saint-Martin jusqu'à celle de la Chaudière, y compris le pont qui traverserait le Saint-Laurent au Cap Rouge, est de 161 milles, la distance réelle depuis la jonction de Saint-Martin jusqu'à celle de la Petite Rivière est de 155 milles, d'après le tableau du chemin de fer, et à partir de la Petite Rivière jusqu'à la Chaudière elle est de 6 milles, d'après un tableau que j'ai devant moi de sorte que la distance entre ces deux points est de 161 milles. La distance depuis la jonction de la Chaudière jusqu'à Chesuncook est de 15 milles, d'après le rapport publié par M. Light, page 18; mais cette partie de la ligne n'a pas été explorée avec des instruments; il nous faut nous baser sur des chiffres plus ou moins probables; mais je puis prouver que les chiffres—bien qu'ils n'aient pas été obtenus d'après des explorations réelles, mais seulement d'après des explorations au moyen du baromètre—ne peuvent pas être loin de la vérité, parce M. Vernon Smith dit, dans son rapport, à la page 27: "La distance depuis Chesuncook jusqu'à Lévis n'est que d'un peu plus de 100 milles." En suite la distance entre Chesuncook et Harvey est de 136 milles d'après les explorations qui ont été faites; depuis Harvey jusqu'à Saint-Jean, par le chemin de fer actuellement construit, la distance est de 66 milles, ce qui fait un total de 468 milles.

Maintenant, voyons quelles sont les distances par l'autre ligne. La ligne subventionnée, de la jonction de Saint-Martin au Mile End, 6 milles; du Mile End à Lachine, où on a l'intention de jeter un pont sur le Saint-Laurent, environ 9 milles; de Lachine à Lennoxville, y compris le pont, 100 milles; le chemin de fer International jusqu'à Matawankag, 136 milles, d'après l'exploration; depuis Matawankag jusqu'à Vanceboro, par le chemin déjà construit, 56 milles; de Vanceboro, à Saint-Jean, 91 milles; soit un total de 471 milles, de sorte que ces chiffres qui ne peuvent être contestés démontrent que le calcul du ministre des travaux publics et la carte sont inexacts. La distance est réelle

ment plus courte par Chesuncook que par Matawankag. Voilà les faits, et je les sou mets à la sérieuse considération de l'honorable ministre des travaux publics."

Ces extraits sont plus que suffisants pour faire contre la politique du gouvernement une charge accablante. De fait, aucune raison ne peut être alléguée pour le choix de la ligne par Sherbrooke, si ce n'est le fait que le ministre des chemins de fer était personnellement intéressé au choix de cette ligne, pour la vente de son chemin de fer International au Pacifique.

Voici ce que disait à ce sujet l'Etendard, qui était alors conservateur et qui n'avait pas pris encore une position indépendante vis à vis du gouvernement comme il le fait aujourd'hui:

"Il est réellement malheureux à plusieurs points de vue que M. Pope, ministre de l'agriculture, ait été chargé de la direction du département des chemins de fer immédiatement après le départ de Sir Charles Tupper. On dit à tort ou à raison que ce monsieur a des intérêts personnels considérables à faire passer la nouvelle ligne par Sherbrooke. On dit même qu'une partie considérable de ce chemin de fer dont l'honorable monsieur est, rapporte-t-on, le quasi-propriétaire ou la propriétaire exclusif, va être achetée par la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien à un immense profit pour M. Pope, s'il réussit à faire choisir une route qui permette de faire entrer cette partie du chemin de la nouvelle ligne. Nous ignorons personnellement jusqu'à quel point ceci est exact, mais nous avons peine à le croire. Cependant nous n'hésitons pas à dire que M. Pope n'aurait pas dû être chargé du contrôle de ces questions tant qu'il y aurait la moindre raison de soupçonner qu'il a un intérêt personnel à servir dans ceci. Non seulement il deviendrait alors juge de la question, non seulement il se trouverait alors, lui, un des principaux officiers de l'état, en mesure de servir ses intérêts personnels au détriment de l'Etat, mais cela créerait un précédent immoral et dangereux."

Nous croyons en avoir assez écrit pour établir que toute cette transaction du Pacifique a été du commencement jusqu'à la fin une politique néfaste et en opposition directe aux intérêts bien compris du pays.

Songez donc pour un moment à un bien considérable qui au ait pu être produit dans les anciennes provinces, pour la colonisation, l'agriculture et la construction des chemins de fer, en y dépensant seulement la moitié des 80 millions qui ont été enfouis dans le Nord-Ouest et la Colombie Britannique!!

ACTUALITES

Nous signalons à nos lecteurs l'article d'aujourd'hui où l'on procéda auquel le gouvernement a eu recours pour nous dépouiller du terminus du Pacifique si formellement promis à Québec, est exposé avec clarté et précision.

Nos compatriotes et nos co-religionnaires d'Ontario viennent de faire des efforts surhumains pour écraser nos pires ennemis les torys. Ils ont été dirigés dans cette lutte terrible par leurs évêques et leurs prêtres.

Il y a à peine quinze jours de cela et le *Canadian* nous dit cyniquement que les sympathies de l'épiscopat de la province de Québec sont avec les mêmes torys; c'est à dire qu'il y a antagonisme entre l'épiscopat de Québec et celui d'Ontario, et que le clergé de Québec va aider les torys à se relever de l'échec que le clergé d'Ontario leur a infligé.

Et ce que notre confrère du *Canadian* a voulu prétendre qu'il possède encore "des papiers compromettants" capables de mettre tous les évêques et "gribouilles", comme il s'en vantait naguère?

Les journaux ministériels anglais de Montréal ont annoncé, avec un semblant de mystère, les nomina-

tions et promotions judiciaires qu'il a fait connaître il y a déjà plus d'une semaine.

Sir Charles Tupper s'est embarqué hier à Southampton à bord du steamer "Trave" pour New York en route pour le Canada.

Sir Charles a annoncé, avant son départ, sa résignation comme haut commissaire et a donné à entendre qu'il serait remplacé par Sir John.

Pourquoi, se demande-t-on de ce temps-ci Sir John que l'on dit si rusé ferait il les élections maintenant lorsque la perspective est si sombre pour son parti ?

Nous avons déjà donné comme raisons :

1. La crainte de révélations terribles à une prochaine session sur les exploits des députés ministériels, que l'on appelle les Boodle et qui se sont partagé des millions d'acres du domaine public au Nord-Ouest. 2. L'intérêt pour le gouvernement de faire les élections sur les premières listes des réviseurs, avant que les libéraux instruits par l'expérience, aient pu les faire régulariser à la préparation des listes de l'année courante. 3. La terreur qu'éprouve le gouvernement à rendre compte aux chambres du déficit gigantesque annoncé il y a quelques mois.

Mais il y a deux autres raisons majeures que nous aurions dû mentionner, c'est parce que le gouvernement voudrait bénéficier des subsides énormes votés à la dernière session pour différents entre-prises en vue des élections et 20 millions de dollars de contributions et de dépenses, qui a été ses candidats partout et fait écarteler les quatre députés ministériels actuels, comme trop compromission.

Le gouvernement redoute avec raison la mauvaise humeur de tous ces députés qu'il a fait jeter pardessus bord.

Si Sir John déavoue le Mail à cause de sa campagne anti catholique et anti française, il doit nécessairement désavouer tous les autres journaux torys, tous les députés et candidats torys qui assistent le Mail dans cette campagne. Or s'il en agit ainsi, il désavouera tout son parti.

Un pareil désaveu ne ferait que confirmer ce que nous avons prétendu, c'est que le parti tory est un parti haineux, fanatique et dangereux.

C'est avec plaisir que nous apprenons que notre ami M. Hoan, avocat de Trois-Rivières, qui a été dangereusement malade est bien mieux.

Nous prions nos amis, tous les députés nationaux du district de Québec, d'être à Québec le 25 au soir.

S'ils attendaient au matin du 26, un retard des convois pourrait leur faire manquer la fête et leur présence est essentielle.

Nous avons reçu pas moins de onze lettres de nos amis ouvriers et étudiants nous demandant de remettre la démonstration nationale du 26 à la soirée au lieu de l'après-midi.

Nous regrettons que la chose soit impossible.

Il n'y a pas de doute que des centaines de patriotes ouvriers vont être privés de prendre part à cette fête dans l'après midi et qu'ils s'y seraient joints avec tant d'enthousiasme après les heures de travail. Mais ce qui rend impossible un changement du programme, c'est que les députés nationaux doivent tenir ici, dans la soirée, un caucus important.

Nous espérons pouvoir compléter les arrangements à temps pour publier dans l'Electeur de lundi le programme de la démonstration du 26.

En attendant, nous pouvons dire que la députation nationale de la région de Montréal sera reçue à la gare du Pacifique à 2 heures dans l'après-midi du 26 par la députation nationale de la région de Québec et la population de cette ville et du district.

On se formera en procession, puis on se dirigera vers St Roch, défilant par la rue St Joseph jusqu'à St Sulpice. De là la procession remontera la côte d'Abraham dans la direction du faubourg St Jean, défilant rue St Jean, Esplanade, rue St Louis, jusqu'au Pavillon à Patiner de la Grande Allée. Une garde d'honneur formée par 200 à 300 raquetteurs ouvrira la marche, suivie par un corps de musique, puis un équipage traîné par quatre chevaux portant le chef de l'opposition nationale et les chefs conservateurs nationaux.

Viendront ensuite les députés nationaux avec les députations de leurs comtés, puis un autre corps de musique et enfin les citoyens de Québec.

L'adresse à la députation nationale sera présentée au Pavillon à Patiner, où une estrade sera dégragée pour l'occasion.

La députation nationale prendra son place sur cette estrade.

Les corps de musique alterneront avec les discours.

Il est probable que des ares de triomphe seront élevés à l'entrée des patriotiques divisions de Québec-Est et de Québec Centre.

Nous prions nos amis des différentes campagnes du district de Québec de s'organiser sans délai pour envoyer des députations nombreuses à Québec pour cette grande démonstration nationale.

Ce sera, en même temps que la célébration du magnifique triomphe du 14 octobre, le ralliement de toutes les forces nationales pour la grande bataille électorale qui se prépare.

Le News, journal conservateur publié à Toronto, dit que les libéraux ont tort de réclamer une majorité de 80 dans le prochain parlement, qu'ils ne gagneront pas plus de 49 sièges dans tout le Dominion.

M. Blake, ajoute le News, aura 119 partisans dans la prochaine chambre de 215, ce qui lui donnera une majorité de 23.

Le Mail approuve la nomination de Dr Casgrain, comme sénateur.

Quelle meilleure preuve peut-on avoir que cette nomination a été faite non pour plaire à nos compatriotes d'Ontario, mais à leurs ennemis !

Le Free Press d'Ottawa dit qu'il est en position d'affirmer que l'article publié par le Mail, samedi dernier, pour déclarer qu'il était indépendant du parti conservateur, a été soumis à Sir John avant sa publication et qu'il a été accepté par lui.

Les assignés qu'ils vont faire subir de daps des habitants de la province de Québec.

Le directeur de l'Electeur vient de recevoir avis que sa passe annuelle sur les convois du Pacifique n'était pas renouvelée.

C'est probablement parce que l'Electeur s'est plaint trop amèrement de ce que la compagnie avait dépouillé les membres du clergé du privilège d'un libère réduction dont ils avaient joui jusqu'à présent.

L'indépendance et le franc parler coûtent cher en ce pays.

Des nouvelles de toutes les parties du district nous confirment dans l'impression que le mouvement national a doublé de force et de vitalité depuis les élections du 14 octobre.

On en a extra d'autres la preuve dans le résultat des élections municipales où les nationaux ont remporté partout des succès vraiment extraordinaires.

Ce qui s'est passé à Rimouski, à Beauport, dans le comté de l'Islet et ailleurs indiquent clairement le sentiment public.

Sir John a eu 72 ans mardi dernier.

Dit le Patrois de Sorel : "Les nationaux du district de Richelieu se préparent à assister en foule à l'enterrement du gouvernement Ross-Taillois."

Ils vont être les bienvenus à Québec.

M. Dabail, consul général de France au Canada, est attendu à Québec mercredi ou jeudi prochain.

On télégraphie de Toronto, 13 janvier :

"L'hon. M. White est arrivé en cette ville ce matin et s'est rendu au Queen's Hotel, où se trouve Sir John A. Macdonald. Ils y ont reçu plusieurs amis politiques."

Dit le Herald de Montréal :

"Un politicien dirigeant, directeur d'un journal conservateur, en conversation, avec un rapporteur du Herald, s'est exprimé comme suit, hier : "Les choses commencent à paraître bien sombres pour nous, à Québec. Je ne sais pas trop comment nous allons pouvoir maintenant empêcher Mercier d'arriver au pouvoir."

La compagnie du Pacifique vient de congédier de son service deux de ses employés à la gare du Palais, par ce que ceux-ci ne s'étaient pas rendus à l'ouvrage le jour des Rois.

M. Théophile Corriveau, de Saint-Roch de Québec, entrepreneur, a obtenu de la Fabrique de St Roch le contrat des enduits et du plâtrage de l'École des Frères.

Les travaux doivent être terminés le 15 mai prochain.

C'est par erreur que l'Evenement a annoncé hier que ce contrat était donné à M. L. Blouin, qui fait seulement la menuiserie de cette bâtisse.

La Société Littéraire et Historique a fait ses élections annuelles et les noms suivants sont sortis du scrutin :

- Président—George Stewart, jr.
- 1er Vice président—Wm. Hossack
- 2e do Cyr. Tessier.
- 3e do John M. Harper.
- 4e do George R. Kenfrew.
- Trésorier—Edwin Pope.
- Bibliothécaire, Fred. C. Wurtele.
- Secrétaire archiviste—J. Elton Prover.
- Secrétaire correspondant—Wm. A. Ashe.
- Secrétaire du Conseil, A. Robertson.
- Curateur du musée P. B. Casgrain, M. P.
- Curateur d'appareils—W. C. H. Wood.
- Autres membres du Conseil—J. M. LeMoine, F. R. S. C. Peter Johnson, H. M. Price et William Clint.

ELECTIONS MUNICIPALES

Notre-Dame des Anges [Portneuf]—Deux de nos amis, M. M. John Châteaufort et Honoré Lauzé, ont été élus conseillers municipaux de cette paroisse à l'élection qui a eu lieu lundi dernier.

W. de Rimouski.—En la ville de Rimouski, après une lutte de deux jours, l'ancien maire M. Asselin et ses amis ont été battus. Il y avait dix sept candidats sur les rangs : M. J. A. Talbot, Herm. Lepage, Sam. Alard, Aug. Lesier, Pierre Drapeau, Eust. Dionne, J. M. Pouliot, J. A. Martin, L. N. Asselin, R. L. Goyette, M. L. Pincou, M. L. Goyette, M. L. Pincou.

La mairie de la ville de Rimouski a été offerte à M. Auguste Tessier ou à M. Pouliot. Comme M. Tessier a été élu en même temps conseiller de la paroisse de Rimouski, dont il est le maire depuis plusieurs années, on dit aussi qu'il résignera la charge de conseiller de ville et optera pour la paroisse.

Saint-Anne de Beauport.—Le capitaine Elzéar Fortier, national, a été élu conseiller par une majorité de 60 voix sur son adversaire penderd Isaac Cimou ; M. François Sylvain, national, élu unanimement ; M. Maxime Bolduc, national, élu par 56 voix contre M. Étienne Blouin, penderd.

PROCES AMYOT VS TARTE

DEVANT JURY

(Audience du 12 janvier)

Présidence de son Honneur le juge Casault.

M. Achille Carrier agit comme interprète.

Les témoignages peuvent se résumer ainsi.

Les premiers témoins de la poursuite entendus mercredi, ont été M. Couture, médecin vétérinaire, qui a prouvé que le cheval que le département de la milice avait donné au colonel Amyot était poussif et valait peu de chose ; et l'hon. sénateur Pelletier, qui a trouvé les articles du Canadian libelleux.

M. Tarte a admis être l'auteur de ces articles et MM. Demers ont établi qu'ils sont propriétaires du Canadian, de l'Evening, etc., et que M. Tarte en est le directeur politique.

L'hon. M. Pierre Garneau est ensuite assermenté. Il dit que les articles en question étaient de nature à causer beaucoup de tort au demandeur. Ces écrits ont été cause de beaucoup d'excitation dans le public en général.

En réponse à M. Irvine, le témoin dit qu'il ne croit pas que les accusations portées par M. Tarte contre M. Amyot soient fondées.

Le rév. M. Faguy dit qu'il est d'opinion que ces écrits ont causé des dommages au colonel la neuvième bataillon.

M. Pelletier dit que plusieurs personnes sont venues lui dire que, s'il voulait conserver son honneur professionnel, il devait se séparer du demandeur, à la suite des accusations formelles portées par le Canadian et l'Evening.

Le témoin a même dit à M. Amyot que s'il ne poursuivait pas le Canadian, il serait obligé de dissoudre la société. Entre autres personnes qui lui ont dit de laisser M. Amyot il y a le père du témoin et M. J. F. Billeau et, croit-il, M. le docteur Casgrain des Trois-Pistoles.

Le capitaine Pinault dit que l'effet des articles a été très nuisible au demandeur.

Le Dr C. O. Lebel dit avoir lu les articles et dit qu'ils ont eu des effets préjudiciables au demandeur. Il a eu connaissance de conversations qui prouvaient que ces articles ont eu un mauvais effet auprès de nombre d'électeurs de Bellechasse.

Le sergent-major Trudel et le capitaine Mathias Chouinard disent que ces articles ont été des plus préjudiciables au demandeur.

M. le lieutenant colonel Roy est assermenté et jure que les articles en

question étaient de nature à causer beaucoup de tort au demandeur de même qu'au bataillon. Il a assisté à la réunion annuelle des officiers du bataillon, réunion qui a eu lieu comme d'habitude à la résidence du demandeur. Des résolutions exonérant le demandeur de tout blâme ont été proposées par le témoin, qui l'a fait spontanément. Le demandeur ne lui a pas demandé de le faire. Ce n'est que le printemps dernier que les autorités militaires ont donné ordre au témoin de remettre son cheval. Il l'a fait en protestant, car il était convaincu que ce cheval était à lui.

Après son retour à Québec, il s'est servi publiquement du cheval qu'il considérait être sien. Un dollar par jour, durant 9 jours, lui a été retenu sur sa paie, vu que le gouvernement lui avait fourni le cheval en question. Le témoin a de plus été obligé de payer les honoraires du vétérinaire qui a soigné cette bête lorsqu'elle était malade.

Le soldat Arthur Lavoie, étudiant en médecine, dit qu'il a lu les articles du Canadian et de l'Evening et qu'il considère qu'ils étaient de matière nuisible au demandeur.

Le lieutenant-colonel Evanturel est aussi d'opinion que ces écrits ont causé des torts graves au demandeur. Il a gardé son cheval jusqu'au commencement de mars dernier. C'est le 25 ou le 26 de mars qu'il a remis au ministère de la milice, après réception d'un ordre du général Middleton, le prix qu'il a retiré de la vente du cheval. Il était présent à l'assemblée tenue chez le demandeur et a voté en faveur de son asserment.

Un assermenté par M. J. Desrosiers, Bejico, Trigano, Arthur Potvin, Lebel, Téléphore Trudel, Elisée Bolduc, Pantaléon Pelletier, Gaumond et Edg. Tous déclarent qu'ils ont lu les articles en question et que ces écrits étaient préjudiciables au demandeur.

M. Paquet, autrefois du Pont Rouge, dit que ces écrits du Canadian et de l'Evening ont fait beaucoup de tort au demandeur surtout dans les campagnes, car là on croit aux journaux comme on croit à l'évangile.

M. Louis Thompson, gérant de L. Justice, jure qu'il a lu les articles et qu'il sait que ces derniers ont causé des torts à M. Amyot.

(Audience d'hier)

Le demandeur, lieutenant-col. Amyot, appelé à rendre témoignage, a raconté en détail les procédés cavaliers du département de la milice à l'égard de son bataillon. Ses critiques sont appuyées sur l'opinion du général Laurie, du R. P. Lacombe et des principaux citoyens de Calgary. Quant à l'incident du cheval et des cigares, il explique au long la manière dont il en a disposé.

À l'audience d'hier après midi, le général Middleton a été entendu. Il contredit quelques points du témoignage précédent, et prétend que M. Amyot s'est arrogé des droits qu'il n'avait pas, comme celui de tenir cour martial, tout en admettant qu'il ne lui avait jamais reproché officiellement.

Le major Guy, paie maître du département de la milice, a été le dernier témoin entendu hier. Il a été interrogé au sujet des chevaux donnés aux officiers du 9e.

ANNONCES NOUVELLES

- Patinoir du Parc du Palais—Eco e des arts et de dessin
- Cadeaux du Jour de l'An.—Glover, Fry & Co.
- Cad-aux de la Nouvelle Année.—G. Sciart
- Cartes du Nouvel An.—J. E. Walsh.
- Dépôts de Cognac analysé—
- Avis aux hôteliers.—Chs. Pacaud.
- Fêtes de Noël et du Jour de l'An.—W. McWilliam.

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 14 JANVIER : S. Hilaire—Lever du soleil à 7 h. 31, coucher à 4 h. 17. Quarante Heures demain à Saint-Augustin.

TEMPERATURE

Une des tempêtes d'hiver les plus violentes qui soient passées sur notre région a éclaté la nuit dernière et promet de durer toute la journée.

LE "SEXTUOR" DE LUCIE DE LA MERMOOR

Sera exécuté au grand concert des Amateurs de Raquettes de l'Union Commerciale, le 25 courant. Cet extrait du chef d'œuvre de Donizetti ne trouve toujours que des admirateurs ; il est confié, cette fois, à un noyau choisi d'amateurs dont nous donnerons les noms dans quelques jours.

FROID EXCEPTIONNEL

Une vieille prédiction dit que Noël

tombera le samedi, l'hiver est à craindre, "car il sera fatal aux hommes et aux animaux."

La prédiction est en voie d'accomplissement. Les anciens disent que depuis quinze ans le froid n'a pas aussi été soutenu et persistant que cet hiver.

DISPARU

A St Jean Baptiste des Ecureuils, au commencement de décembre dernier, un jeune homme du nom de Joseph Léveillé, âgé de 22 ans, portant habit et pantalon d'étoffe du pays, bottes sauvages et casque en imitation de peau de mouton, quittait la maison paternelle. Quelques jours après, il a été vu à la Pointe aux-Trembles dans les bois, par des bûcherons qui lui ont indiqué le chemin pour retourner chez lui ; et depuis ce temps, on n'en a plus entendu parler. Depuis plusieurs années, il était porté à des attaques d'aliénation mentale. Il est parti de chez lui le midi, en prenant la direction des bois.

Tous renseignements seront reçus avec beaucoup de reconnaissance.

LA BIBLIOTHEQUE FRANÇAISE

Nous venons de recevoir le premier numéro de La Bibliothèque Française.

Cette importante publication est une innovation dans la librairie au Canada, et est appelée, croyons nous, à beaucoup de succès dans ce pays.

Jusqu'à présent, il était impossible de se procurer les bons ouvrages de littérature. Amalgame de payer des prix élevés pour des ouvrages qui ne valent rien. La Bibliothèque Française a pour but de corriger cet état de choses et se propose de nous donner les œuvres principales de nos meilleurs écrivains français, pour 15 cents.

Il sera publié un volume par mois et chaque ouvrage sera complet dans un an.

Les romans qui entreront dans cette publication seront strictement modernes et pourront entrer et rester partout.

De belles illustrations orneront le texte de chaque volume.

La Bibliothèque Française, pour débiter, a choisi ce chef d'œuvre que tout le monde a lu et que tous voudront relire : "Le Roman d'un jeune homme pauvre," d'Octave Feuillet de l'Académie française.

Dans les prochains numéros, les éditeurs nous promettent : "La Morte", d'Octave Feuillet ; "Dossia", de Mme Henry Gréville ; "Le Maître de Forges", de George Ohnet ; "L'Abbé Constantin", de Ludovic Halevy ; "Le Roi des Montagnes", d'Edmond About ; "Les Pêcheurs d'Islande", de Pierre Loti, et une foule d'autres ouvrages qui ont obtenu partout une vente considérable.

Nous souhaitons donc à cette nouvelle publication tout le succès qu'elle mérite et nous espérons que le public lecteur saura l'apprécier à sa juste valeur.

La Bibliothèque Française est publiée par la "Société des Publications Françaises", au No 32 rue St Gabriel, à Montréal.

Le prix de l'abonnement est de un dollar et demi par année.

UN TRAIN MALCHANCEUX

Deux accidents le même jour

Le même train express du Pacifique qui avait culbuté deux voitures de charge à son départ de Québec avant hier après midi a eu une autre aventure à peu près du même genre en passant à Yamachiche, à la deuxième traversée entre la Pointe du Lac et Yamachiche.

Une voiture montée par un homme et une femme franchissant la traversée au moment où le train arrivait à pleine vitesse. L'ingénieur donna l'alarme à grands coups de sifflet et renversa les freins si brusquement que les wagons de passagers furent violemment secoués. Mais les voyageurs enfermés dans leur voiture couverte n'entendirent rien, et le train ne put stopper avant de les avoir atteints. Tout ce qu'on vit fut le cheval lancé en roulant par dessus la clôture et, chose assez bizarre, se relevant sain et sauf et prenant sa course à travers champs. Quant à la voiture, elle fut mise en pièces et la femme fut retrouvée inanimée, étendue sur le lit de neige amoncelé à côté de la voie, et apparemment morte. Son corps, chose étonnante, fut ramassé un peu étourdi, mais sans autre mal qu'une éraflure au-dessus du loeil. Une voiture les transporta aussi vite que possible à la plus proche maison, et dans la précipitation on ne put apprendre qui ils étaient.

Plus récent

Les deux victimes de cet accident sont M. et Mme Courchène, de la Baie du Febvre.

Mme Courchène a eu une épaule fracturée. La voiture a été brisée, mais l'homme et le cheval s'en sont bien tirés.

PERSONNEL

MM. Arthur Paquet et Lacroix, de la maison de nouveautés Z. Paquet, doivent partir dans quelques jours pour l'Europe.

RETOUR DE PELEGRINS

Nous apprenons que M. l'abbé Fard et son compagnon de voyage M. l'abbé W. Tremblay, ont définitivement renoncé à faire le voyage de la Terre Sainte; ils sont déjà très fatigués et ils redoutent les fatigues nouvelles qui résulteraient d'un tel pèlerinage aux Lieux Saints.

MORT AU CLOITRE

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de la révérende sœur St Ilde, femme, née Marie Louise Savard, décédée le 10 du courant au monastère du Bon Pasteur.

IMMENSE SUCCES

Plus que l'attente!

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer au public un général qui la semaine dernière nous a fait connaître ses succès de la semaine dernière.

Nous prions donc, nos amis et le public en général, de ne pas manquer de visiter notre établissement cette semaine; nous leur promettons pas plus, mais autant d'avantages que la semaine dernière, la seule différence qu'il pourrait y avoir serait qu'une foule de nouveaux lots de marchandises seront offerts à nos pratiques.

Toutes les marchandises qui vous seront offertes sont de première qualité. Ceux qui nous ont visités la semaine dernière, n'ont pu faire autrement que d'admettre qu'ils n'avaient jamais rencontré d'avantages aussi grands.

Il arrive si souvent, nous dit-on, que les marchands annoncent de grandes ventes de marchandises endormies ou encore des fonds de banque ou encore des marchandises mouillées; quand, on y est rendu, nous ne trouvons que leurs propres marchandises aux prix ordinaires. Mais franchement il nous faut avouer qu'il n'en est pas de même de nous, nous n'avons pas l'habitude de dire aux marchands qu'ils vendent à bon marché (même quand nous les constatons nous-mêmes). Mais en face d'une réduction aussi forte, il faut s'exécuter.

Comme nous l'avons annoncé en commençant, nous continuons notre grande vente tout le mois, et afin de servir les acheteurs avec plus de diligence, nous avons augmenté le nombre de nos employés.

Que ceux qui ne nous ont pas encore visités se hâtent de le faire cette semaine; naturellement les premiers arrivés ont toujours plus de chances. Nous n'avons pas l'habitude d'annoncer dans les journaux et nous tenons à prouver au public que nos réclames ne sont pas des vantardises jetées au vent, d'ailleurs nous l'avons prouvé, et le prouverons encore.

Donc n'oubliez pas de travailler dans votre intérêt, et, qu'on se le dise, la meilleure place du bon marché est chez

BLAIS & EMOND, Rue St Joseph, en face du couvent.

UN EMPLOI DE REPRESENTANT

est offert dans chaque ville pour la vente à Crédit des Obligations à Lots des Villes de Paris, Marseille Lyon, du Crédit foncier de France, etc., payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GENERALE D'EPARGNE et de CREDIT SOCIÉTÉ constituée le 4 mai 1831, 116, Place Lafayette, 116, à Paris.

ANNONCES NOUVELLES

CANADA Dans la Province de Québec Cour Supérieure District de Québec No 2185

Alvina Céline Marois, Demanderesse

vs. Joseph Zéphirin Lebel dit Beau lieu.

Défendeur donné qu'une action en séparation de biens a été intentée par la demanderesse contre le défendeur en cette cause. Québec, 16 décembre 1886. MALOUIN, MALOUIN & MALOUIN Procureurs

86 HIVER 87 Pour la saison Fourrures! Fourrures! F. X. LEPAGE & CIE 55, rue de la Couronne, St-Jacques, Québec

GRANDS AVANTAGES

Cadeaux de Jour de l'An

Chapeaux garnis et non garnis. Echarpes de couleurs en soie, 19, 25, 30, 75, vendues moins que moitié prix. Tabliers, couleurs fantaisie, depuis 15c. Indiennes couleurs soies. Et fins à Robes, 12c à 16c.

Grand assortiment de mouchoirs en soie. Mouchoirs oranges, en toile très fine 16c. Nouveaux gants de Fichus, Coils et Coiffes en dentelle. Ornaments de Tête, Fleurs pour soirées. Pinnets, Gants, Eventails, etc., etc. Bas en soie, Corsage anglais et français.

GLOVER, FRY & CIE.

AU PUBLIC



avec interrupteur automatique. C'est l'appareil qui offre le plus d'avantages pour la ventilation des résidences, halles, bureaux, grands établissements, manufactures, etc. Le ventilateur peut être fixé à la fenêtre, à la cheminée, ou au tuyau du poêle. Tous ceux qui tiennent à leur santé comprendront l'importance de l'appareil et en feront l'essai.

En vente chez J. WILLIAMS, 34, rue St-Louis.

A LOUER

Le vaste établissement comprenant six étages sur la rue Sous le Fort, et trois sur la côte de la Montagne, et ci-devant occupé par JOS. HAMEL & FRERES, qui y faisaient leur commerce de détail. Location au 1er mai prochain.

S'adresser à JOS. HAMEL & FRERES en liquidation, ou à C. LABREQUE, notaire, Québec 18 déc. 1886. 1 ms.

AVIS

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mon frère VITAL MORIN, de St Thomas de Montigny. Ce dernier n'est pas non plus, autorisé à vendre aucun produit de ma terre ni aucun animal, sans un ordre signé par moi. MATHIAS MORIN. Québec, 12 nov. 1886.

Dr Chs Verge Professeur à l'Université Laval 56, RUE STE URSULE, HAUTE VILLE

Heures de bureau: 8 h à 9 h; 1 à 3 p; 6 à 8 p. 22 nov 1m

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St Léon après chaque repas et avant de jeuner pour la Constipation.

Gingras, Langlois & Cie QUEBEC

Avis aux hoteliers

A VENDRE une maison, occupée actuellement comme hôtel par F. X. Lamonde, sous le nom d'Hôtel du Peuple, à deux étages et toit français complètement finis, moins la peinture à l'intérieur avec une cuisine à deux étages et toit français, contenant quinze appartements, la façade lambrisée en briques, Bay windows, plusieurs armoires une remise stable, hangar, glacière et un grand terrain, sité à sur la rue du Dépot, en face de la rue du Palais de Justice, à quelques pas de la Cour et à une bien petite distance de la Station du chemin de fer. Cette maison est si bien dans un des meilleurs endroits de la ville de Montmagny, par y tenir un hôtel de première classe. La ville de Montmagny est située à 35 milles de Québec, seulement et elle est traversée par le chemin de fer Int. colonial. Il y a 3 trains de passagers qui montent à Québec, tous les jours et 3 trains qui en descendent. Le village possède une académie de Fiers du St-Jacques-Coeur le collège canadien de Dufresne et un couvent de sœurs de la Croix-Blanche. Pour plus de détails s'adresser à M. le notaire F. X. Lamonde, 111, rue St-Jacques, Québec.

Prix \$210, dont \$400 à \$500 comptant, la balance pourra restée indéfiniment ou les mains de l'acquéreur en payant un intérêt de 6 1/2% seulement. Livraison au lot ou au mois prochain.

CHARLES PACAUD, Avocat, Montmagny

27 déc. 1886. 1 ms.

Loterie de bienfaisance

L'UNION ST-JOSEPH A ST-ROCH

(POUR L'ACHAT D'UNE BATISSE)

Sous la direction du chapelain de la société, M. l'abbé Fagny et d'un comité spécial choisi parmi les membres

320 LOTS 320 d'une valeur collective de \$3,270

GROS LOT: Un immeuble valant \$1,000

Piano, harmonium, machine à coudre, cheval, paletot de fourrure, montres en or et argent, argenterie, etc, etc. Prix du billet, seulement 25 cents. La date du tirage sera fixée prochainement.

Pour renseignements, s'adresser au secrétaire de la société Boite 1617 bureau de poste, Haute Ville. Dépôts de billets, en ville: F. Béland, J. O. Fiteau & Frère J. E. Martineau, à l'Éditeur "à la Justice" F. Desjardins et Martel, J. H. E. Plamondon Gauthier & Frère, J. Bonté, et des membres de l'Union 3 ms

BERTRAND & CIE MARCHANDS DE BOIS RUE DE L'EGLISE - QUEBEC

Font savoir au public qu'ils ont ajouté à leur commerce de bois ordinaire.

Un assortiment de bois franc sec consistant en Noyer Noir, Cerisier, Frêne, Bois Blanc, Merisier, etc.

Ayant beaucoup de planches à plancher en merisier sec et préparées on en vendra avec réduction sur les prix ordinaires. 8 cts

CIMETIERE MOUNT HERMON

Avis public est par le présent donné qu'application sera faite pour le cimetière Mount Hermon, à la Législation de la province de Québec, à sa prochaine session pour autoriser l'augmentation du capital actions du dit cimetière, et pour autres fins. GEO VEASEY

Président, HENRY W. WELCH, Secrétaire. Québec, 23 déc. 1885. 2 fs. p sem. 1 ms

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et endossées "Soumissions" seront reçues par le Rév. Mess BENOJ. DEMERS, Ptre, curé de St-François DE BEAUCE, jusqu'au 15 JANVIER prochain (1887) inclusivement pour la construction de galeries latérales et d'une tribune pour orgue dans l'église de la dite paroisse.

On pourra voir les plans et devis en s'adressant à M. le curé de St François ou à l'architecte soussigné. On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune d'elles. D. OUELLET, Architecte, 86, rue d'Alguillon

4 déc 2fs 33

Injection Cadet

LA PLUS CONNUE DU Monde entier POUR GUÉRIR



EN TROIS JOURS sans aucun autre médicament et sans crainte d'accidents.

PARIS - 7, Boulevard Denain, 7 - PARIS A Québec: D'ED. MORIN & C. - A Montréal: LAVIOLETTE & NELSON. ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA



Médailles et Récompenses aux Expositions de Lyon 1872, Paris 1873, Paris 1878



DIGESTIONS ARTIFICIELLES VIN CHASSAING BI-DIGESTIF

A LA PEPISINE ET A LA DIASTASE

La Pepisine et la Diastase sont les deux agents naturels et indispensables de la digestion. Le Vin Chassaing est un vin de France qui a été traité par ces deux agents naturels et qui a obtenu une place des plus honorables dans l'Exposition Universelle de 1878. Il est journellement prescrit contre les

DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS, DARRHÉE, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, ETC.

NOTA. - Il existe de nombreuses imitations et contrefaçons. - Prière d'exiger cette signature en quatre couleurs sur le collier qui scelle la capsule.



Paris, 6, Avenue Victoria, et dans les principales Pharm.

PILULES PURGATIVES DU D^r GUILLÉ

PILULES d'Extrait d'ELIXIR Tonique Anti-Claireux du D^r GUILLÉ Préparé par PAUL GAGE

Pharmacien de Première Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT PARIS, 9, Rue de Grenelle-St Germain, 9, PARIS

Ces Pilules renferment sous un petit volume toutes les propriétés toniques et purgatives de l'Elixir Guillé qui, depuis plus de soixante ans, est reconnu comme un des remèdes les plus économiques. Comme PURGATIF et DÉPURATIF, il est d'une efficacité incontestable contre les Maladies du Foie et de l'Estomac, les Digestions difficiles, les Fièvres épidémiques, les Affections goutteuses et rhumatismales, les Maladies des Femmes, des Enfants, et dans toutes les Maladies congestives.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS. Exiger les Véritables PILULES GUILLÉ préparées par PAUL GAGE. Dépôt à Québec: D'ED. MORIN & C^e, Pharmacien-Chimiste, 514, rue St-Jean.

SIROP DE DUREL AU Goudron Ferrugineux

Chlorose - Anémie - Catarrhe pulmonaire Bronchite chronique - Catarrhe de la Vessie - Toux convulsive Phthisie - Dyspepsie - Pâles couleurs Pertes séminales - Catarrhes chroniques et compliqués, etc. Boulevard Denain, 7, à PARIS, et dans toutes les principales Pharm.

Les Pilules de Vallet

ne sont pas argentées, le noir Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche.

Les Pilules de Vallet ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

Les Pilules de Vallet sont le ferrugineux le plus efficace pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches.

Les Pilules de Vallet donnent aux joues la teinte vermeille perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès.

Les Pilules de Vallet sont très contrefaites. Refuser tout flacon ne portant pas la signature du Docteur Vallet.

PARIS - 19, RUE JACOB, 19 - PARIS

Patinoir en Parc au Palais

Ouvert tous les après midi de 2h. à 5, et de 7h. à 10.

Une fanfare jouera tous les mardis et samedis soir et le jeudi après-midi. Billets de saison, messieurs \$4.00 mensuels " 1.50 de saison, dames 2.00 mensuels " 1.00

Conditions spéciales pour familles et enfants. TARIF POUR PATINEURS, 10c. chaque jour. Admission soirs de musique, pour spectateurs, 5c. Le Pavillon sera ouvert tous les jours de 10 h. à 11 h. midi.

JOHN COTTEB, Propriétaire. 7 janv 3f

LA MACHINE A COUDRE DOMESTIC

est reconnue dans le commerce des machines à coudre comme étant la seule machine qui ait atteint le plus haut point d'excellence que puisse atteindre une machine à coudre. "LA DOMESTIC" est pourvue du plus beau choix de guides et accessoires. Le bois qui entre dans la confection de cette machine est choisi et de qualité supérieure. La machine exécute une plus grande variété d'ouvrages que toute autre machine dans le marché. La réputation de la DOMESTIC est déjà si grandement établie qu'elle a été choisie pour son habileté à exécuter les plus beaux ouvrages d'art qui soient vus. Venez voir cette machine avant de fixer votre choix sur d'autres.

SEULE AGENCE A QUEBEC BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique 77 & 79 rue St Jean.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

DEUXIEME PARTIE

XI

BURKE ET STUART

Puis le désert se montra, dans transition, avec cette brusque particularité à la nature australienne. Les collines de Simpson et le mont Tarrangower marquaient la pointe que fait au sud le district de Loddoo sur le quarante quatrième degré de longitude.

Cependant, on n'avait rencontré jusqu'ici aucune de ces tribus d'aborigènes qui vivent à l'état sauvage. Glenarvan se demandait si les Australiens manqueraient à l'Australie comme avaient manqué dans la Pampasie argentine. Mais Paganel lui avait dit que, sous cette latitude, les sauvages fréquentaient principalement les plaines de Murray, situées à cent milles dans l'est.

— Nous approchons du pays de l'or, dit-il. Avant deux jours nous traverserons cette opulente région du mont Alexandre. C'est là que s'est abattue en 1852 la nuée des mineurs. Les naturels ont dû s'enfuir vers les déserts de l'intérieur.

Nous sommes en pays civilisé sans qu'il y paraisse, et notre route, avant la fin de cette journée, aura coupé le railway qui met en communication le Murray et la mer. Eh bien, faut-il le dire, mes amis, un chemin de fer en Australie, voilà qui me paraît une chose surprenante!

— Et pourquoi donc, Paganel? demanda Glenarvan.

— Pourquoi! par ce que jure!

Oh! j'en sais bien que vous autres habitués à coloniser des possessions lointaines, vous qui avez des télégraphes électriques et des expositions universelles dans la Nouvelle Zélande, vous trouverez cela tout simple! Mais cela confond l'esprit d'un Français comme moi, et broie les toutes ses idées sur l'Australie.

— Parce que vous regardez le passé et non le présent, répondit John Mangles.

— D'accord, reprit Paganel; mais des locomotives hennissaient à travers les déserts, des volutes de vapeur s'élevaient aux branches des mimosa et des eucalyptus, des casars fuyaient devant les trains de vitesse, des sauvages prenant l'express de trois heures trente pour aller de Melbourne, à Kyneton, à Castlemaine, à Sandhurst ou à Echuca, voilà ce qui étonnera tout autre qu'un Anglais ou un Américain. Avec vos railways s'en va la poésie du désert.

— Qu'importe, si le progrès y pénètre! répondit le major.

Un vigoureux coup de sifflet interrompit la discussion. Les voyageurs s'étaient pas à un mille du chemin de fer. Une locomotive venait du sud et marchant à petite vitesse, s'arrêta précisément au point d'intersection de la voie ferrée et la route suivie par le chariot. Ce chemin de fer, ainsi que l'avait dit Paganel, reliait la capitale de Victoria au Murray le plus grand fleuve de l'Australie. C'était immenseurs d'eau, découverts par Stuart en 1828, sorti des Alpes australiennes, grossi de Lachlan et du Darling, couvrait toute la frontière septentrionale de la province de Victoria, et se jeta dans la baie Encounter, auprès d'Adélaïde. Il traverse des pays riches, fertiles, et les stations des squatters se multiplient sur son parcours, grâce aux communications faciles que le railway établit avec Melbourne.

Ce chemin de fer était alors exploité sur une longueur de cent cinq milles entre Melbourne et Sandhurst, desservant Kyneton et Castlemaine. La voie, en construction, se poursuivait pendant soixante dix milles jusqu'à Echuca, capitale de la rivière Riverine, fondée cette année même sur le Murray.

Le trente-septième parallèle coupait la voie ferrée à quelques milles au-dessus de Castlemaine, et précisément à Camden Bridge, pont jeté sur le Lutton un des nombreux affluents du Murray.

C'est vers ce point qu'Ayrton dirigea son chariot, précédé des cavaliers, qui se permirent un temps de galop jusqu'à Camden Bridge. Ils y étaient attirés, d'ailleurs, par un vif sentiment de curiosité.

En effet, une locomotive s'arrêtait devant un chemin de fer. Les habitants des stations voisines abandonnant leurs maisons; les berges, puis les troupeaux, encombraient les bords de la voie. On pouvait entendre ces cris souvent répétés: "Au railway! au railway!"

Quelque événement grave devait s'être produit, qui causait toute cette agitation. Une grande catastrophe peut-être.

Glenarvan, suivi de ses compagnons, pressa le pas de son cheval. En quelques minutes, il arriva à Camden-Bridge. Là, il comprit la cause du rassemblement.

Un effroyable accident avait eu lieu, non une rencontre de trains, mais un déraillement et une chute qui rappelaient les plus graves désastres des railways américains. La rivière que traversait la voie ferrée était comblée de débris de wagons et de locomotives. Soit que le pont eût cédé sous la charge du train, soit que le convoi fût jeté hors des rails, cinq voitures sur six avaient été précipitées dans le lit de la Lutton à la suite de la locomotive. Seul, le dernier wagon, miraculeusement préservé par la rupture de sa chaîne, restait sur la voie à une demi-toise de l'abîme. Au-dessous, ce n'était qu'un sinistre amoncellement d'essieux noirs et faussés, de caissons défoncés, de rails tordus, de traverses calcinées. La chaudière, éclatant au choc, avait projeté ses débris de plaques d'énormes distances. De toute cette agglomération d'objets informes sortaient encore flammes et des spirales de vapeur mêlée à une fumée noire. Après l'horrible chute, l'incendie plus horrible encore! De larges traces de sang, des membres épars, des tronçons de cadavres carbonisés apparaissaient çà et là, et personne n'osait calculer le nombre de ces victimes entassées sous ces débris.

Glenarvan, Paganel, le major, Mangles, mêlés à la foule, écoutaient les propos qui couraient de l'un à l'autre. Chacun cherchait à expliquer la catastrophe, tandis que l'on s'avançait au sauvetage.

— Le pont s'est rompu, disait celui-ci.

— Rompu! répondaient ceux-là. Il s'est si peu rompu qu'il est encore intact. On a oublié de le fermer au passage du train. Voilà tout.

C'était en effet, un pont tournant qui s'ouvrait pour le service de la batterie. Le garde, par une impardonnable négligence, avait donc oublié de le fermer, et le convoi alla à toute vitesse, auquel la voie venait à manquer subitement, s'éleva et précipita dans le lit de la Lutton? Cette hypothèse semblait très admissible, car si une moitié du pont girait sous les débris de wagons, l'autre moitié, ramenée sur la rive opposée, perdait encore à ses chaînes intactes. Plus de doute possible! une incurie de garde venait de causer cette catastrophe.

L'accident était arrivé dans la nuit, à l'express no 37, parti de Melbourne à onze heures quarante cinq le soir. Il devait être trois heures quinze du matin après avoir quitté la station de Castlemaine, arriva au passage de Camden-Bridge et y demeura en détresse. Aussitôt, les voyageurs et les hommes employés au dernier wagon s'occupèrent de demander des secours; mais le télégraphe, dont les poteaux gisaient à terre, ne fonctionnait plus. Il fallut trois heures aux autorités de Castlemaine pour arriver sur les lieux du sinistre. Il était donc six heures du matin quand le sauvetage fut organisé sous la direction de Mr. Mitchell, survoyeur général de la colonie, et d'une escouade de policemen commandés par un officier de police. Les squatters et leurs gens leur étaient venus en aide, et travaillèrent d'abord à éteindre l'incendie qui dévorait cet amoncellement de débris avec une insurmontable activité.

Quelques cadavres méconnaissables étaient couchés sur les talus du remblai. Mais il fallait renoncer à recueillir un être vivant de cette foyeanaise. Les feu avait rapidement achevé l'œuvre de destruction. Des voyageurs du train, dont on ignorait le nombre, dix survivaient seulement, ceux du dernier wagon. L'administrateur du chemin de fer venait d'envoyer une locomotive de secours pour les ramener à Castlemaine.

Cependant, lord Glenarvan, s'étant fait connaître du survoyeur général, causait avec lui et l'officier de police.

QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog

LE OU APRES LUNDI LE 23 NOV. les trains quitteront Québec:

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau passeur à 12.30 p.m., de Lévis à 1.10 p.m. arrive à la Jonction de la Beauce à 3.35 p.m., à Sherbrooke à 8 p.m., à New Port à 6.30 a.m., et à New York à 11.45 a.m.

MIXTE—Part de Québec par le bateau passeur à 2.00 p.m.; de Lévis à 2.30 p.m., arrive à la Jonction de la Beauce à 6.40 p.m.; arrive à St-François à 7.45 p.m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS—Part de New York à 4.30 p.m.; de Boston à 0.00 p.m.; de New Port à 7.00 a.m.; de Sherbrooke à 8.15 a.m. arrive à Lévis à 3.20 p.m. et à Québec par bateau passeur à 3.30 p.m.

MIXTE—Part de St-François à 6.00 a.m., de la Jonction de Beauce à 7.25 a.m., arrive à Lévis à 11.15 a.m. et à Québec par bateau passeur à 11.30 a.m.

Train rapide, beau paysage et raccourcements certains

Les malles et express de New York et Boston circulent directement sur cette ligne. Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations s'adresser au bureau général des billes, en face de l'Hôtel St Louis.

R. M. STOCKING, Agent, JAB. B. WOODWARD, Gérant-général

J. H. WALSH, Gérant général des passagers.

Merveilleux Effets

L'EAU MINERALE ST-LEON RECOMMANDEE PAR UN PHARMACIEN BIEN CONNU A MONTREAL

Lisez: Montréal, 11 oct. 1886. A. M. le gérant de la Cie d'Eau St Léon, Montréal.

Monsieur,—L'essai que j'ai fait de l'Eau Minérale St Léon pour la maladie des reins dont je souffrais me permet de la recommander comme remède efficace à cette maladie.

JOHN GARDNER, Chimiste,

Coin des rues McGill et Notre Dame Des circulaires contenant des certificats importants envoyés franc de port sur demande.

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINERALE ST-LEON

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Ur ou deux verres pendant les repas est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures en trois heures, un verre de cette eau, qui est un des meilleurs toniques, et votre sang reviendra bientôt pur.

Nous recommandons l'Eau St Léon comme préservatif contre les maladies qu'engendre l'abus des boissons fortes.

Les circulaires contenant des certificats importants sont envoyés gratis sur application.

Cette eau précieuse est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers, au prix modique de 25 centins le gallon.

Veudu en gros et en détail par GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls agents pour toute la Puissance. Vis-à-vis le Palais Cardinalico.

CADEAUX

NOUVELLE ANNEE

Petites Chaînes en or, en argent et en onyx. Epingles, divers gettes, etc. Cannes montées en or et en argent. Boîtes en or pour manchettes, Epinglettes Chaînes, etc. Boîtes à toilette en peluche et Ecrous. Boîtes à Cartes, Bourses Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes. Articles en cuivre, Enciers Couteaux à papier, etc. Poupées, Jouets et Jeux.

G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAAR 34 rue de la Fabrique 34

GOELETTE A VENDRE

La goelette "Marie Elmire" de 52 tonneaux avec tous ses agrès, actuellement au Bic. Prix modéré conditions faciles avec bonnes garanties, à très bon marché au comptant.

S'adresser à JOSEPH DANJOU, Marchand, St Fabien.

A VENDRE

Un emplacement situé au Bic, comté de Rimouki, avec de beaux magasins et hangar tout neufs, étant un des meilleurs postes de commerce du village.

JOS. DANJOU, Marchand, St Fabien

13 dec

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs. Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE - DAME, MONTREAL, 1676.

A. B. DUPUIS

57 RUE ST-PAUL 57

Negociant et Fabricant de Biscuits, Confiseries et Chocolats

Confiseries importées, Françaises, Américaines et Anglaises.

Grand assortiment de Cigares et Cigarettes de toutes marques.

POMMES et OIGNONS dans la saison d'automne.

EN GROS SEULEMENT

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaloux sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé. L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleures bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière Labatt de London est reconnue la meilleure du Canada par la contrefaçon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Boutelles.

T! T! T!

Allez au Magasin de Thé de Québec pour avoir des Thé de choix de la dernière récolte.

Allez au magasin de Thé de Québec et vous achèterez le Thé à 15 et 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Allez au magasin de Thé de Québec et pour l'achat d'une livre de nos Thé (fondéte banqueroute) vous avez droit à un beau cadeau.

La Maison J. B. ROUSSEAU offre en ce moment à ses nombreuses pratiques et au public en général plusieurs objets d'une valeur assez considérable, notamment un pot en argent (valeur \$10) un huilier en argent, un magnifique plateau en vermeil valant \$2.50 un album en peluche de soie valant \$5.00.

Toute personne nous honorant d'une visite aura droit à un billet sur les objets ci-haut mentionnés.

J. B. ROUSSEAU, 210, rue St-Jacques, 6, rue S-Jean, Côte du Passage, Lévis.

AVIS

F. ALF. ST-LAURENT ENCANTEUR ET AGENT GENERAL Fabricant de la peinture élastique pour les toits, clôtures, etc. Aussi agent pour la vente de la peinture d'amianté.

M. ST LAURENT ayant été nommé agent spécial de la Manufacture d'Instruments Aratoires de Québec, aura toujours en mains un assortiment très varié d'instruments pour l'agriculture et toutes les pièces qui s'y rattachent. Il recevra avec reconnaissance toutes commandes que l'on voudra bien lui confier dans cette branche de commerce. Il s'occupera aussi de règlement de succession, de faillite, etc. Plusieurs agents commissionnaires trouveront de l'emploi en s'adressant à F. ALF. ST LAURENT, No 17 rue St-Jacques, B. V.

12 juillet

A VENDRE

à d'excellentes conditions

Les magnifiques moulins à scie, à farine, à carder et à étoffes de M. Lucide Demers, situés avantageusement sur la Rivière du Chêne. Pour informations, s'adresser à LUCIDE DEMERS, St Jean Deschallous, Lotbinière.

17 nov 1m

DEPOTS DE COGNAC ANALYSE

Le cognac de la maison CHS DUQUET & CIE, analysé par le Rév. M. Pagé, professeur à l'Université-Laval, et recommandé par les Drs Lemieux & Sewell, est en dépôt et en vente dans les maisons suivantes:

- HAUTE VILLE: Grenier N. Binet; PALAIS Et Robitaille; FAUBOURG ST-JEAN Côté & Frère J. A. Moisan; Dion & Frère ST-ROCH; Etienne Paradis, M. W. Coeman, Ed Clarke, Dubau & Cie J. E. Asselin; BASSE VILLE: Croteau & Frère, Toussaint & Cie Emilian Angers, F. Genest.

PRIX: \$1 la bouteille. Les personnes voulant en prendre en détail voudront bien s'adresser à la

CAVE FRANCAISE No 111 RUE ST PIERRE à l'enseigne du baril rouge 15 NOV. 886.